

# Règlement des devoirs surveillés au lycée Général

---

Ce règlement vient en complément du règlement intérieur du lycée. L'évaluation est un moment important de la scolarité. Pour la rendre la plus juste possible, nous vous remercions de respecter les règles ci-dessous.

## 1) PRESENCE OBLIGATOIRE :

La présence aux devoirs surveillés ou contrôles est obligatoire même si ces devoirs ont lieu en dehors des heures habituelles de l'emploi du temps communiqué en début d'année.

TOUTE ABSENCE DEVRA ETRE JUSTIFIEE (document du médecin en cas de maladie, attestation JDC, etc ...). En cas de motif non recevable, la copie sera considérée comme copie blanche.

Les élèves devront être présents au moins les trois quarts du temps (pour les devoirs durant au moins 2 heures) Soit :

- Pour un devoir de 2 heures : présence obligatoire de 1h30
- Pour un devoir de 3 heures : présence obligatoire de 2h15
- Pour un devoir de 4 heures : présence obligatoire de 3h00

## 2) LE MATERIEL :

Chaque élève doit se munir en début d'épreuve du matériel nécessaire et autorisé par le surveillant (calculatrice, règle, compas, etc...). L'élève devra disposer de son matériel sans trousse. Les crayons pourront être maintenus entre eux par un élastique par exemple.

Le cartable sera déposé près du bureau du surveillant.

Le téléphone portable sera éteint et laissé dans les sacs et aucun appareil connecté n'est autorisé. Les élèves pourront se munir d'une simple montre ou d'un réveil non bruyant.

## 3) NON RESPECT DES CONSIGNES ET TRICHERIE :

Une note de zéro pourra être attribuée au devoir dans les cas suivants :

- Non respect des consignes (téléphone portable en poche...) :
- L'élève a été surpris à tricher seul ou avec un camarade
- L'élève a communiqué des informations à un autre élève
- Lors de la correction des contrôles le professeur constate clairement la tricherie (copies ou fautes identiques pour les élèves côte à côte, etc...)
- Non justification de l'absence à un devoir ou motif non recevable.

Des sanctions supplémentaires pourront être appliquées (avertissement, retenue, etc...).